

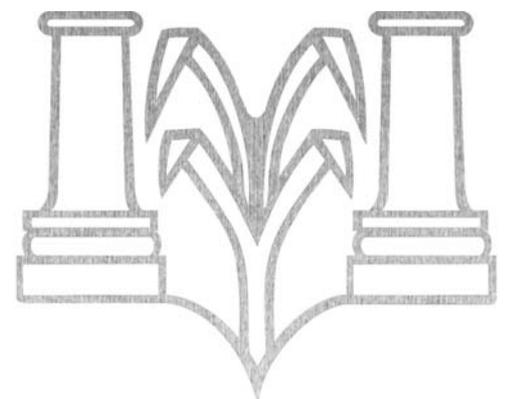
N° 16 novembre 2006

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font *La Une*

SOMMAIRE

- 3 Assemblée communale du 19 décembre 2006
- 4-5 Résultats affichage de vitesse
- 6 Résumé de l'assemblée du 25 avril 2006
- 12 Page ouverte à...





MÉMENTO COMMUNAL

8 décembre 2006	Loto du FC La Sionge
17 décembre 2006	Loto des jeunes tireurs
26 décembre 2006	Loto de la société de Musique
1 janvier 2007	Bal du Cafetier
7 janvier 2007	Loto de la société de gymnastique
28 janvier 2007	Loto des juniors FC La Sionge
28 janvier 2007	UHC Sâles journée de championnat Hommes
2-3,9-10 février 2007	Soirée de la société de la gymnastique
18 février 2007	Loto de la Maîtrise
2 mars 2007	Match aux cartes bibliothèques
3 mars 2007	Souper du soutien du FC La Sionge
4 mars 2007	Loto de la société de jeunesse de Sâles
9-10 mars 2007	Concert de la société de Musique
17 mars 2007	UHC Sâles journée de championnat garçons D
1 avril 2007	Loto de la société de tir
1 avril 2007	UHC Sâles journée de championnat Dames
8 avril 2007	Bal du Cafetier
15 avril 2007	UHC Sâles journée de championnat Hommes
27-28 avril 2007	Bar de la jeunesse de Sâles à la Couronne
29 avril 2007	Loto de la Paroisse

NUMÉROS IMPORTANTS

Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Sauvetage par hélicoptère	1414
Aides familiales, soins à domicile	026 912 01 01
Hôpital cantonal de Fribourg	026 426 71 11
Hôpital du Sud fribourgeois	026 919 91 11
Hôpital psychiatrique de Marsens	026 305 78 00
Permanence des médecins de la Gruyère	026 919 86 24
SOS futures mères	026 322 03 30
La main tendue fribourgeoise 24h/24	143



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Mardi 19 décembre 2006

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale qui aura lieu le 19 décembre 2006, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 25 avril 2006 (*ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale de Sâles pendant les heures d'ouverture*).
2. Information relative aux nouveaux taux d'imposition cantonal et communal ainsi qu'à la nouvelle classification des communes
3. Budget de fonctionnement et d'investissement 2007 du Foyer St-Joseph
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
4. Budget 2007
 - a) budget de fonctionnement — présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
 - d) budget d'investissement — présentation
 - e) rapport de la commission financière
 - f) approbation
5. Nomination de l'organe de révision
6. Adoption du règlement du cimetière
7. Association Régionale de la Gruyère — modification statutaire
8. Naturalisation de la famille Gjocaj
9. Réception des jeunes citoyens nés en 1988
10. Divers

EN BREF

DÉCHETS

En raison des fêtes de fin d'année, veuillez prendre note des modifications des ramassages de poubelles suivantes :

Jeudi 28 décembre 2006

Jeudi 4 janvier 2007

POPULATION NOVEMBRE 2006

Nombre d'habitants	1317
Maules	254
Romanens	287
Rueyres-Treyfayes	126
Sâles	649

Nombre de votants **1912**

COMPTES ET BUDGETS

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal. Les personnes désirant les recevoir par courrier peuvent en faire la demande à notre administration.

Merci de votre compréhension!

Les nouveaux citoyens de l'an 2006

Borcard Mathilde, Maules

Equey Alexandre, Rueyres-Treyfayes

Grandjean François, Maules

Müller Damien, Sâles

Oberson Emilie, Rueyres-Treyfayes

Pasquier Jessica, Sâles

Perrod Marylène, Romanens

Perroud Stéphane, Romanens

Piller Gaëtan, Romanens

Pittet Damien, Romanens

Richoz Didier, Maules

Roeske Yvan, Sâles

Ruffieux Céline, Maules

Sertolli Besmire, Sâles

Seydoux Benoît, Sâles

Seydoux Blaise, Maules

Sudan Camille, Romanens

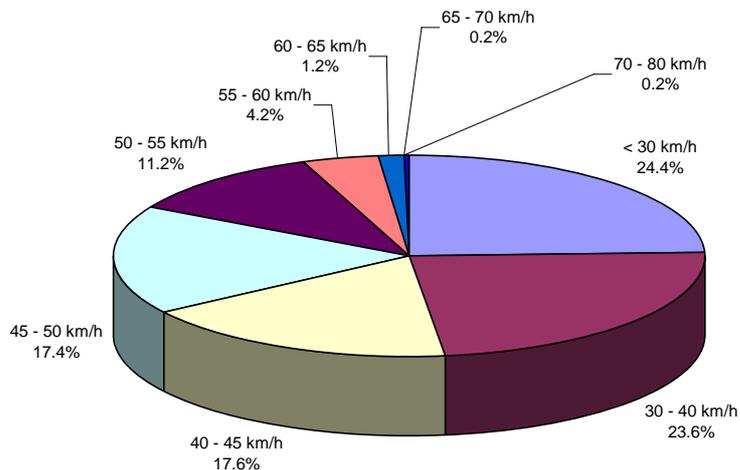
Villoz Laurent, Sâles



AFFICHAGE DE VITESSE

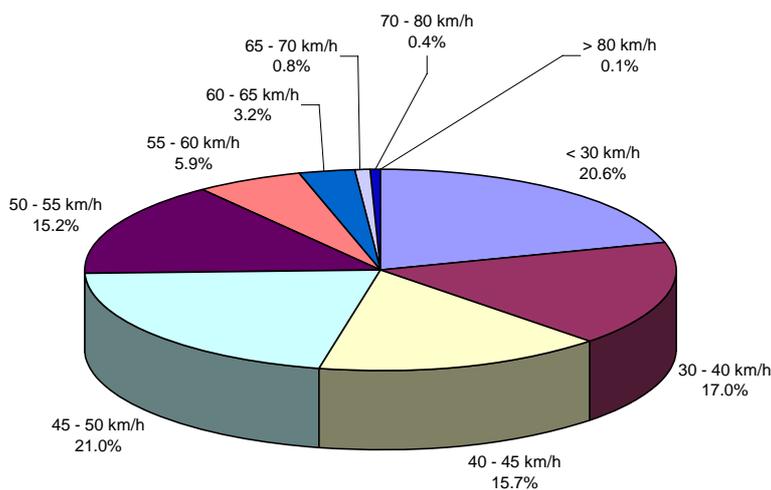
Commune de Sâles - résultats

Viasis 3000 - Exploitation de la fréquence



Lieu de la mesure: 1625 Sâles	Auteur: Centre Technique TCS / Granges-Paccot
Debut d'exploitation: lundi, 12.06.2006, 08:07	Fin d'exploitation: mercredi, 14.06.2006, 08:00
Commentaire: Brodard / direction Vaulruz / 50 km/h	

Viasis 3000 - Exploitation de la fréquence



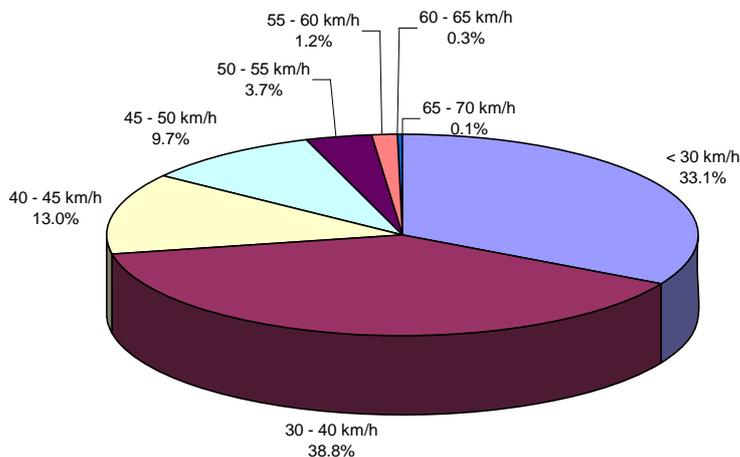
Lieu de la mesure: 1625 Sâles	Auteur: Centre Technique TCS / Granges-Paccot
Debut d'exploitation: mercredi, 14.06.2006, 08:00	Fin d'exploitation: vendredi, 16.06.2006, 08:00
Commentaire: Romanens / direction Sâles / 50 km/h	



AFFICHAGE DE VITESSE

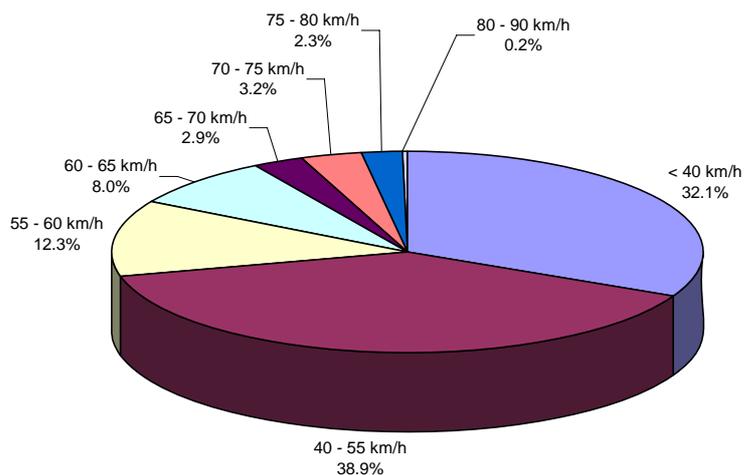
Commune de Sâles - résultats

Viasis 3000 - Exploitation de la fréquence



Lieu de la mesure: 1625 Sâles	Auteur: Centre Technique TCS / Granges-Paccot
Debut d'exploitation: vendredi, 16.06.2006, 08:00	Fin d'exploitation: samedi, 17.06.2006, 19:00
Commentaire: Romanens / direction Sâles / 50 km/h	

Viasis 3000 - Exploitation de la fréquence



Lieu de la mesure: 1625 Sâles	Auteur: Centre Technique TCS / Granges-Paccot
Debut d'exploitation: samedi, 17.06.2006, 19:00	Fin d'exploitation: lundi, 19.06.2006, 08:00
Commentaire: Maules / direction Vaulruz / 60 km/h	



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 25.04.06

Comptes communaux déficitaires

55 citoyens étaient réunis le 25 avril dernier pour assister à la première assemblée communale de la toute nouvelle législature

Comptes 2005

L'exercice 2005 boucle avec un déficit de Fr. 2'195.- après une dissolution de réserves de presque Fr. 38'000.-.

La marge de manœuvre s'amincit d'année en année et les charges liées pèsent de plus en plus sur les comptes communaux. Maintenir la fiscalité au taux actuel devient un exercice chaque année un peu plus difficile.

Il est à relever que le bénéfice des ventes de terrains a permis des amortissements extraordinaires pour plus de Fr. 660'000.-.

Nous pouvons saluer l'excellent exercice 2005 du Foyer St-Joseph dont le déficit ne représente que les Fr. 10'000.- de parchets communaux repris par la commune.

Quant aux investissements, nous bouclons avec un déficit de Fr. 60'649.- pour un total de charges de Fr. 1'479'257.-.

Commissions financière et d'aménagement

Conformément à la loi, il y avait lieu de renommer ces deux commissions pour la nouvelle législature. C'est à l'unanimité que les citoyens présents ont approuvés les propositions du Conseil communal.

Commission financière : Josette Olofsson, Nicolas Chollet, Jacques Pasquier et Pierre-Michel Pasquier.

Commission d'aménagement : Charles Brodard, Sylviane Girard, Gérard Perroud, Jean-Marc Piquet, Guy Savary, Nicolas Savary et Guy Suard.

Délégation de compétence

L'assemblée a accordé au Conseil communal la compétence dans les transactions d'achat, de vente, d'échange, de donation ou de partage de parcelles de terrain de la commune de Sâles en tenant compte d'une superficie de 0 à 3'000m² en zone artisanale mixte et d'une superficie de 0 à 1'500m² dans les autres zones.

En l'Haut des Roches, Romanens

Le prix du terrain à bâtir a été fixé par les citoyens à :

Fr. 130.-/m² pour les non résidents

Fr. 100.-/m² pour les résidents (plus de 5 ans) et leurs enfants.

Mode de convocation des assemblées

Comme pratiqué lors de la dernière législature, les assemblées communales seront convoquées par le bulletin communal *Les Quatre Font la Une* distribué en tout-ménage.

Approbation de la modification des statuts de l'AVGG

Cette modification tient essentiellement compte des nombreuses fusions de communes intervenues ces dernières années. Elle a été acceptée à l'unanimité par les citoyens présents.

Cession de la STAP Champ-Paccot en faveur de la commune de Vaulruz

Cette station se situe sur le réseau d'évacuation des eaux de la Gruyère dont les communes sont épurées par la STEP de Vuippens. Sâles, de par sa situation géographique, se situe sur le versant glânois et est rattaché à la STEP de Romont.

C'est pourquoi, il a été proposé de céder cette STAP à la commune de Vaulruz pour le franc symbolique, cette dernière s'occupant dès lors de son fonctionnement.

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté cette proposition.

Remerciements aux "anciens" du Conseil

De chaleureux applaudissements ont accompagné les remerciements adressés au nom de tous par M. le Syndic. Une petite attention a été remise à chacun, bien modeste au regard de l'engagement et la disponibilité nécessaires à l'accomplissement de la charge de conseil communal.

CP



Félicitations à Julie Savary ...

... **notre** apprentie qui a brillamment réussi son CFC d'employée de commerce. Elle figure également parmi les 327 jeunes qui, toutes professions confondues, ont obtenu leur maturité fédérale dans le canton.



Nous lui souhaitons de passer une excellente année (... voire plus) à St-Gall où elle effectue un séjour linguistique auprès de la Banque Raiffeisen depuis le 01.09.2006.

... et bienvenue à Aurélie Grandjean

qui a rejoint notre administration le 15 août dernier pour y effectuer son apprentissage d'employée de commerce.

Nous lui souhaitons bon courage et beaucoup de plaisir pour cette longue croisière de 3 ans.



Voeux 2007

Tous nos meilleurs vœux pour 2007 !

A l'approche des Fêtes de fin d'année, le conseil et le personnel communal s'unissent pour vous présenter leurs meilleurs vœux et remercient toutes celles et ceux qui offrent une partie de leur temps à la collectivité publique.

Bonnes Fêtes à toutes et à tous !



Fermeture du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé durant les fêtes de fin d'année

**du vendredi 22 décembre 2006 à 16h00
au lundi 8 janvier 2007 à 8h00**

Merci de votre compréhension.

EN BREF

SECRETARIAT, CAISSE COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi à vendredi:

08h00 - 11h30 et 13h00 - 16h00

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vaulruz

☎ 026 912 68 62

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier,
Sâles

☎ 026 917 82 96

ÉTAT CIVIL DE LA GRUYÈRE

Office de l'état civil de la Gruyère, Avenue de la Gare 2,
1630 Bulle

☎ 026 305 75 50

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,
Rueyres-Treyfayes

☎ 026 917 82 14

Contacts: ☎ 026 912 17 23 ou
079 778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

HORAIRE D'OUVERTURE

Vendredi: 15h00 - 17h00

Samedi: 09h30 - 11h30



Service de puériculture de la Croix-Rouge

Calendrier des consultations 2007

Sâles

Foyer St-Joseph, 2ème étage

Le 3ème mercredi du mois sur rendez-vous, dès 13h00

Janvier	17
Février	21
Mars	21
Avril	18
Mai	16
Juin	20
Juillet	18
Août	22
Septembre	19
Octobre	17
Novembre	21
Décembre	19

Bulle

Maison Bourgeoisiale, promenade 43, rez-de-chaussée

Chaque 1er, 2ème, 3ème et 4ème vendredi du mois sur rendez-vous, dès 13h00

Janvier	5	12	19	26
Février	2	9	16	23
Mars	2	9	16	23
Avril	—	—	13	20
Mai	4	11	18	25
Juin	1	8	15	22
Juillet	6	13	20	27
Août	3	10	17	24
Septembre	7	14	21	28
Novembre	5	12	—	26
Décembre	—	7	14	21

Sous réserve de modification

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 8h00 à 10h00 au **026/919 00 13**
sauf les jours fériés

Jacqueline Eisenring et Christine Jaquet, infirmières puéricultrices

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse.



Incinération des déchets



Incinération des déchets en plein air : attention à la pollution...

Il est faux de croire que les déchets incinérés en plein air partent définitivement en fumée, loin de chez soi... En effet, les polluants contenus dans les matériaux incinérés se retrouvent dans l'air, dans les sols et les eaux. Ces polluants vont finir dans votre organisme via l'air que vous respirez et les aliments que vous mangez !

L'incinération de déchets en plein air ou dans des installations inadaptées représente à elle seule environ 10 % des émissions totales de particules fines (PM10) en Suisse. De nombreuses études établissent la nocivité des PM10 pour la santé. Celles-ci peuvent provoquer des allergies et des bronchites, déclencher des crises d'asthme, augmenter le risque d'infarctus et même s'avérer cancérigènes. L'incinération des déchets en plein air génère également toutes sortes d'autres polluants, dont des dioxines, connues pour être cancérigènes.

Ne brûler aucun déchet en plein air ou dans son chauffage à bois

Pour préserver la santé et l'environnement, il est strictement interdit de brûler des déchets en plein air, dans un tonneau, dans une cheminée de salon ou dans un chauffage à bois. La seule exception qui existe concerne de petites quantités de déchets à l'état naturel

provenant des forêts, des champs ou des jardins. La possibilité d'incinérer de tels déchets est soumise à des règles strictes :

- les déchets naturels doivent être secs (plus d'aiguilles ou de feuilles sur les branches, pas de déchets détrempés) ;
- leur incinération ne doit dégager que peu de fumée ;
- la matière sèche doit être empilée en un tas non compact prenant feu rapidement ;
- seuls des produits non polluants tels que des feuilles sèches ou un peu de papier journal peuvent être utilisés pour allumer le feu ;
- la commune peut interdire l'incinération dans certaines zones.

Il est cependant fortement recommandé de composter les déchets organiques. On respecte ainsi le cycle de la matière en réintégrant des fertilisants naturels dans les sols.

La dissémination des polluants doit être évitée à tout prix, d'autant plus que la composition des biens de consommation se complexifie sans cesse. Les isolations contiennent parfois des CFC. Les bois traités, les vieilles peintures et certains plastiques recèlent des métaux lourds. Ces déchets doivent être incinérés dans des usines équipées de traitement des fumées et garantissant un stockage final adéquat des cendres.

Que faire des déchets ?

Pour savoir où amener vos déchets en vue de les recycler et de les valoriser, contactez votre commune.

Service de l'environnement / juillet 2006

Nouveau parking de l'Eglise à Sâles

Le nouveau parking de l'Eglise est maintenant terminé. Pour des questions de sécurité aux abords de l'école, nous exhortons toutes les personnes dont le temps de parcage est important de modifier leurs habitudes et de privilégier le nouveau parking. Cet effort est déjà largement suivi par le personnel administratif communal, celui du Foyer St-Joseph et de la Banque Raiffeisen ainsi que par les membres du corps enseignants.

Merci d'avance à tous de participer à la sécurité de nos petits citoyens !





L'Union Paroissiale...

**... vous présente Monsieur René Jayet
son nouveau directeur et moniteur des jeunes musiciens!!!**

Monsieur Jayet a fait des études professionnelles de trompette au sein du conservatoire de Lausanne qu'il termine par l'obtention d'un diplôme d'enseignement de trompette. Il perfectionne la direction pendant son école de recrue et de sous-officier avec M. Jean-Claude Kolly.

Après avoir exercé dans divers styles musicaux, notre directeur joue à l'harmonie Lausannoise et à la fanfare de la police de Lausanne, uniquement pour son plaisir, étant donné qu'il exerce le métier d'assistant social à la ville de Vevey.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et nous nous ferons un plaisir de vous le présenter lors de notre concert de Noël le 9 décembre en l'église de Sâles en compagnie du Quintet X-Five.

La société de musique de L'Union Paroissiale

www.unionparoissiale.ch

Délivrance vignettes/permis/plaques cyclomoteurs

Depuis de nombreuses années, la délivrance des prestations citées en titre est assurée par la Gendarmerie cantonale et l'OCN. Dès le 1er janvier 2007, la délivrance est assurée exclusivement par l'OCN à Fribourg, Bulle ou Domdidier

Les vignettes sont valables du 1er janvier au 31 mai de l'année suivante. Chaque début d'année, l'OCN envoie à tous les détenteurs de cyclomoteurs une invitation à souscrire une nouvelle vignette. Dès réception du paiement, la vignette est envoyée au détenteur.

Délivrance de plaques de permis de circulation: lorsqu'un changement de situation nécessite l'établissement d'un nouveau permis de circulation ou la délivrance d'une plaque, le détenteur doit se présenter auprès d'un site de l'OCN ou transmettre par courrier les documents nécessaires.

Rte de Tavel 10.-.Case postale 192.-.1707 Fribourg.-.026/ 484 55 55.-.www.ocn.ch



Pro Senectute

Service de nettoyage



Quels sont les objectifs visés par le service de nettoyage?

Un appartement propre renforce le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées. Le service de nettoyage de Pro Senectute propose des nettoyages à fond et permet ainsi aux aînés de se sentir à l'aise dans leur appartement.

Que propose ce service de nettoyage?

- Nettoyage à fond de tout l'appartement, respectivement de toute la maison
- Nettoyage des vitres, sols, portes, plafonds, parois, radiateurs et lampes
- Nettoyage des rideaux et des tapis
- Nettoyage des armoires
- Nettoyage du four / dégel et nettoyage du frigo et du congélateur

A qui s'adresse ce service de nettoyage?

Personnes âgées (60+) vivant dans des ménages privés et n'arrivant plus à effectuer elles-mêmes les travaux de nettoyage en raison de difficultés de mobilité ou de santé.

Qui propose ce service de nettoyage?

Pro Senectute Fribourg engage des collaboratrices à l'heure, formées à l'accompagnement des personnes âgées. Elles vivent dans la région et connaissent bien la mentalité, les langues et la culture locale. Elles sont assurées par Pro Senectute et sont soumises au secret professionnel.

Quels sont les coûts?

Le client paie Fr. 28.- par heure. Dans ce montant sont inclus la TVA et les frais de transport. Le client met à disposition le matériel et les ustensiles de nettoyage. Les rentiers AVS, en situation défavorisée, peuvent recevoir une aide financière. Une telle demande est à adresser à l'assistante sociale de Pro Senectute Fribourg responsable pour le district concerné (traitement gratuit et confidentiel).

Différentes possibilités de prise en charge des frais de nettoyage (prestations complémentaires, assurance-maladie complémentaire) : nous vous renseignons volontiers !
(026 347 12 40)

Renseignement et inscription:

Pro Senectute, Claudia Dietrich 026/347 12 40



Ce sera Hollywood sur Sâles

Après *Le jazz* et *Les années huitante*, la FSG Sâles se lance dans le 7^e art! Quelque 200 gymnastes de tous âges s'activeront sur le thème du cinéma, lors de la prochaine soirée de gymnastique prévue au début février 2007. Action!

Le comité de soirée de la FSG Sâles a sans cesse le cerveau en ébullition! A peine le thème de la soirée 2005, *Les années huitante*, évaporé que surgissent mille et une autres idées. Au fil des élucubrations, c'est le cinéma qui a décroché la... palme. A vous d'apprécier si elle sera d'or. «Ce fil rouge nous permet quantité d'ouvertures et de liberté sur les plans technique et artistique», souligne Mireille Moura Schaller, qui enfile pour la seconde fois d'affilée l'habit de présidente de la soirée. Un costume qui lui sied très bien, au demeurant.

«Nous nous focaliserons sur le cinéma version grand écran afin d'éviter de verser dans les séries TV, leitmotiv que nous avons déjà utilisé dans les années 90 (ndrl: *Zapping à volonté*).» Chaque groupe a

pu choisir son film et la musique attenante. Ainsi, les plus jeunes en découvrant-ils sur des grands classiques, style *Le Roi Lion*. Les autres? Chut, c'est un secret.

Sur grand écran

Comme en 2005, la réalisation sâloise ne souffrira aucun temps mort. Durant les inévitables manipulations et changements d'engins, le regard des spectateurs convergera vers un grand écran: «Un petit film présentera le groupe suivant et introduira son sujet», précise Mireille Moura Schaller.

Quelque 200 gymnastes de tous âges défilèrent sur la scène. Certains 'tournent' déjà depuis le début octobre, sous la houlette de leur moniteur scénariste respectif: «Nous avons présenté le thème aux responsables de chaque groupe durant l'été. Et, depuis, le comité de soirée passe régulièrement aux entraînements afin d'apprécier l'avancement des chorégraphies.»

Indissociables des exercices et des gymnastes, les costumes et autres accessoires!

C'est à cette lourde tâche que s'attelle Mme Donald Cardwell, alias Amandine Castella Masset: «Elle détermine le tissu et s'occupe des découpes. Ensuite, chaque groupe confectionne son habillement.»

Plaisir et fête

Au travers de ce long métrage, la FSG Sâles nourrit plusieurs projections. La première: donner une belle image (normal pour un thème cinématographique!) de la société et, deuxièmement, procurer du plaisir aux spectateurs ainsi qu'aux gymnastes.

«Quand j'étais petite, j'attendais avec impatience la soirée de gym. C'était la fête! C'est pour ça que je suis encore impliquée cette année», sourit, en bonne réalisatrice, Mireille Moura Schaller.

Silence, moteur, on tourne!

Gilles et Lisa Liard

A vos réservations !

Dates :

2, 3, 9 et 10 février 2007
à 20h30

Lieu :

halle de gymnastique, Sâles

Réservations :

Bar Chez Christiane, Sâles
Mme Christiane Monney
Tél. 026/917 09 55



Toute la famille de la FSG Sâles réunie lors de l'édition 2005